

A7 : Maintenir, gérer les fonds de baie A7-1 La Petite Mer de Gâvres

FICHE ACTION
A 7-1-2

Gestion des réseaux d'assainissement

PRIORITE :

*

COMMUNES CONCERNEES :

Port-Louis
Riantec
Gâvres
Plouhinec

COÛT TOTAL ESTIME

Pas de coûts directs

MAITRISE D'OUVRAGE

Cap l'Orient
Communes

MAITRISE D'ŒUVRE

Prestataires de service

PARTENAIRES TECHNIQUES

Cap l'Orient
Conservatoire du Littoral
IFREMER
Affaires Maritimes
DDE maritime
Agence de l'eau

Directive Cadre sur l'eau

◆ **PERIMETRE CONCERNE :**

Ensemble de la Petite Mer de Gâvres et de ses rives

◆ **STATUTS :**

Site classé sur le fond (Sud Est)
ZNIEFF de type I
ZICO et ZPS Rade de Lorient
Zonage NDs et NDm (terrains militaires sur Gâvres et Plouhinec) aux POS :
application de la Loi Littoral
Zonage Ostréicole NCc et NCo

◆ **PROPRIETAIRES**

DPM, Etat (militaires), privés.



◆ **ESPECES D'OISEAUX D'INTERET PATRIMONIAL :**

ZPS sur le fond de la Petite Mer de Gâvres : Tadorne de Belon, Bernache cravant, Bécasseau variable, Pluvier argenté, Grand Gravelot, Pluvier doré.

◆ **HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE CONCERNES :**

- Herbiers de zostère naine 1140
 - Végétations pionnières à Salicornes et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses 1310
 - Prés à Spartines 1320
 - Prés salés atlantiques 1330
- En limite sud dunes côtières fixées à végétation herbacée* (dunes grises) 2130*

◆ **ESPECES VEGETALES PATRIMONIALES**

Limonium auriculae-ursifolium

◆ **ETAT ACTUEL**

Une fiche action de la Charte pour l'Environnement et le Développement Durable du Pays de Lorient (2002), Fiche n°5, s'intitule « Gestion collégiale et concertée de la Petite Mer de Gâvres, ses bassins versants et ses milieux naturels associés ».

Trois enjeux se dégagent :

- La reconquête de la salubrité des eaux,
- La gestion durable de la ressource conchylicole et de son exploitation,
- La réglementation des usages sur les espaces maritimes et terrestres.

Dans ce cadre, Cap l'Orient a lancé, en tant que maître d'ouvrage, à la demande de l'Etat, une étude sur la qualité sanitaire de la Petite Mer de Gâvres en vue d'un classement de ce site. L'Ifremer a réalisé cette étude. Un arrêté de classement sanitaire conchylicole de la Petite Mer de Gâvres en « B » a été pris en 2005 et a été effectif en 2006.

La station d'épuration (bassins de lagunage) de Gâvres se trouve sur les marais de Kersahu au sud de la Petite Mer de Gâvres. La Commune de Gâvres a réalisé une étude assainissement en 2003. Les conclusions de cette étude ont montré que des eaux saumâtres pénètrent dans la lagune par la conduite de refoulement du poste du polygone lors de forts coefficients de marée. Ces eaux sont chargées en chlorures.

On note qu'il n'y a pas de pollution à partir de germes fécaux en Petite Mer de Gâvres. En revanche des rejets pollués (très localisés) ont été observés dans le réseau pluvial, sur la Commune de Gâvres.

Un projet d'extension de la station d'épuration de Plouhinec est en cours.

Le rejet actuel se fait via les étangs de Kervran Kerzine en Petite Mer de Gâvres.

Divers points de rejet pour la nouvelle station ont été étudiés : la Ria d'Etel (à priori exclus) ou l'océan au large de Magouëro ou la Petite Mer de Gâvres via les étangs de Kervran Kerzine ou la recherche de solutions alternatives d'épandage d'effluent traité.

La solution de rejet en Petite Mer de Gâvres via les étangs de Kervran Kerzine est celle retenue. Ce rejet permettra une arrivée d'eau non négligeable dans ces étangs mais il est impératif de surveiller régulièrement la qualité des eaux

rejetées, et pas seulement dans les mois qui suivent la construction de la station : il en va de la qualité biologique des étangs et de la qualité sanitaire de la Petite Mer de Gâvres.

Une étude menée en 2003, dans le cadre d'un stage, sous couvert de la DDE maritime, a permis de dresser un inventaire des rejets et de leur qualité en Petite Mer de Gâvres. Il ressort de cette étude (qui ayant été réalisée lors d'une période sèche, ne permet pas de prendre en compte l'ensemble des phénomènes participant à la contamination) que la principale cause de pollution en Petite Mer de Gâvres serait le sous-dimensionnement du réseau d'assainissement ainsi que des mauvais raccordements ayant pour conséquence des apports directs d'eaux usées dans le milieu naturel. Des rejets ponctuels (notamment le trop plein des postes de relèvement sur Riantec) seraient à l'origine des problèmes de pollution diffuse en Petite Mer de Gâvres.

◆ USAGES ET IMPACTS SUR LES MILIEUX NATURELS

Ces apports parasites polluants peuvent modifier la flore ou provoquer l'apparition (en cas de taux de nitrates importants) d'algues vertes.

Concernant l'avifaune présente sur la Petite Mer de Gâvres, il ne semble pas que les pollutions diffuses actuellement rencontrées aient un impact sur la qualité du milieu fréquenté par les oiseaux.

Ces pollutions ont un impact sur la qualité sanitaire des coquillages de la Petite Mer de Gâvres (mais l'amélioration de cette qualité sanitaire n'entre pas dans le cadre de la procédure NATURA 2000, mais dans le cadre de la Charte pour l'Environnement et le Développement Durable du Pays de Lorient).

◆ ACTIONS PREVUES

- Mise en place d'une commission de surveillance des stations d'épuration (une précédente demande date de 1981) : suivi des rejets par des prélèvements annuels.

- Participation à la mise en œuvre de la fiche action n° 5 de la Charte pour l'Environnement et le Développement Durable du Pays de Lorient.

◆ CALENDRIER PREVISIONNEL

	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Mise en place d'une commission de surveillance des stations d'épuration et réunions annuelles de bilan		✓	✓	✓	✓	✓
Participation à la mise en œuvre de la fiche action n° 5 de la Charte pour l'Environnement et le Développement Durable du Pays de Lorient	✓	✓	✓	✓	✓	✓

◆ ESTIMATION ANNUELLE DU MONTANT DES ACTIONS PREVUES

	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Mise en place d'une commission de surveillance des stations d'épuration et réunions annuelles de bilan	Commission à mettre en place par la Préfecture					
Participation à la mise en œuvre de la fiche action n° 5 de la Charte pour l'Environnement et le Développement Durable du Pays de Lorient	Dans le cadre du poste de chargé de mission Mise en œuvre du document d'objectifs fiche action G					

◆ INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Prélèvements, évolution de la qualité de l'eau,
- Analyses (résultats) et qualité sanitaire des coquillages.